



CARLETTA IMMOBILIER

Barème TTC d'honoraires des Ventes

Prix net vendeur	Honoraires
jusqu'à 0 €	€
jusqu'à 50 000 €	3500 €
De 50 001 € à 300 000 €	6 %
300 001 € et plus	5 %

Barème TTC d'honoraires des Locations

Honoraires à la charge du locataire : 13€/m2 (dont 3€/m2 pour Frais d'Etat des lieux)

Honoraires à la charge du propriétaire: 13€/m2 (dont 3€/m2 pour Frais d'Etat des lieux) avec un minimum de 280,00€ TTC

GESTION

Honoraires de gestion de 9% hors Taxes (+ TVA en vigueur 20%) sur le montant du loyer hors charges encaissé, sauf accord ultérieur des parties en fonction de la complexité du dossier, du montant du loyer et des services demandés.

Pour la location saisonnière 22% HT + (TVA en vigueur 20%) + frais de commercialisation (au réel)

Nous consulter pour un devis et plus d'informations